

Le scribe®



Le bulletin de l'@ISON de l'ÉCOLE D'ÉDUCATION INTERNATIONALE

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES



Lundi 17 février 2020

Mardi 18 février 2020

Comme prévu au calendrier scolaire de la Commission scolaire des Patriotes, le **lundi 17 février** ainsi que le **mardi 18 février 2020** sont des journées pédagogiques, donc, congé pour les élèves.

* IMPORTANT - JOURNÉE PÉDAGOGIQUE

Vendredi 27 mars 2020

En suivi à la journée de fermeture du 7 février 2020, nous vous informons que la journée de force majeure qui deviendra une **journée de classe** est celle du **14 avril prochain** et non du 27 mars 2020.

3^E RENCONTRE DE PARENTS SUR CONVOCATION

Le jeudi 27 février 2020

Le bulletin de votre enfant sera disponible sur [Mozaïk Portail](#) le mercredi **19 février prochain** en fin de journée. Une rencontre de parents est prévue le **jeudi 27 février 2020**, de 18 h 30 à 20 h 30. Les parents des élèves ayant obtenu *une note au sommaire de 65 % ou moins* pourraient recevoir un courriel de convocation pendant la semaine du 17 février 2020. D'autres pourraient aussi être convoqués si un enseignant juge qu'il est important de les rencontrer pour une autre raison. Si vous souhaitez rencontrer un enseignant, vous pouvez aussi vous présenter sans convocation.

Nous croyons qu'une bonne communication école-famille est importante pour la réussite de nos élèves.



Surveillez votre messagerie! | Marie-Josée Tétreault | Directrice d'établissement

VACANCES FAMILIALES

Chers parents,
Voici un rappel des exigences de notre établissement scolaire lorsque vous décidez de voyager avec vos enfants pendant les jours de classe.



TIRÉ À PART AGENDA SCOLAIRE | Politiques d'encadrement pédagogique | Page 16 et page 17

POINT 4- VACANCES FAMILIALES | Page 16

Selon les orientations de la Commission scolaire des Patriotes et tenant compte des exigences de la Loi de l'Instruction publique, ces absences peuvent nuire aux études des élèves et sont contraires aux politiques de l'école. Les parents sont tenus de prendre les moyens requis pour que leur enfant participe aux activités de l'école selon le calendrier scolaire et l'horaire établis.

Si, malgré ces principes, les parents décident de faire manquer des jours de classe à leur enfant, les exigences à la page suivante devront s'appliquer.

EXIGENCES | Page 17



L'élève qui s'absente pendant l'année scolaire doit en avoir averti son directeur et ses enseignants **au moins deux semaines avant son départ**, par une note rédigée et signée par les parents.

Au cours de la semaine précédant son départ, l'élève inscrira, à son agenda, l'étude et les travaux exigés par les enseignants. Les parents s'engagent à assurer le suivi de l'étude et des travaux exigés dans chacune des matières. Au retour, l'élève doit remettre ses travaux, exécutés conformément aux exigences de ses enseignants.

L'élève ne doit pas s'attendre à obtenir de ses enseignants des cours de récupération portant sur le contenu de la matière vue pendant son absence.



Tenue vestimentaire

Nous faisons appel à la collaboration de tous, parents et élèves, pour que le règlement sur la tenue vestimentaire soit respecté tel que stipulé dans l'agenda scolaire | Règles de conduite et de sécurité, article 11, page 24. Il faut préciser que nous sommes dans une maison d'éducation et qu'à ce titre, tous les élèves doivent être vêtus de façon décente et correcte.

Tiré à part des règles de conduite et de sécurité

Considérant que l'école est à la base du développement du citoyen responsable et respectueux, nous faisons preuve de civisme et de savoir-vivre tout en démontrant le respect de soi, des autres et de l'image de l'école. Les mesures suivantes sont appliquées lorsque l'élève est debout, les bras le long du corps, sans y toucher.

Conséquemment :

1. Aucun vêtement ou accessoire prônant la violence, la consommation de substances illicites, la morbidité, le sexisme, le racisme, à caractère sexuel et incitant au non-respect de soi-même ou d'autrui ne sera toléré;
2. La poitrine, l'abdomen et le dos ne doivent pas être visibles;
3. Le sous-vêtement ne doit pas être apparent;
4. La jupe, la robe ou le short doivent être de longueur mi-cuisse.
5. Aucun vêtement troué ou déchiré ne sera accepté;
6. Le vêtement avec ou sans manches doit avoir un support de 5 cm (trois doigts) entre le cou et les épaules;
7. Le port du couvre-chef est interdit à l'intérieur de l'établissement;
8. Le port d'accessoires à cheveux est permis tant qu'il a une utilité et qu'il ne cache aucune partie du visage;
9. Pendant les cours d'éducation physique ou lors d'activités sportives, le port du cuissard et du short qui ne couvre que les fesses est permis;
10. Les leggings doivent être portés avec un vêtement qui couvre les fesses.

L'élève qui ne respecte pas le code vestimentaire aura une signature à son agenda et devra se changer en utilisant des vêtements réglementaires empruntés à ses camarades ou à l'école.

LES CONCEPTS CLÉS ET L'APPROCHE CONCEPTUELLE



Le programme du PEI de l'IB se base sur l'étude de différents concepts clés issus des groupes de matières. Cette approche amène les élèves à acquérir une compréhension plus profonde des disciplines, favorise le transfert des connaissances et assure un apprentissage durable. Elle amène les élèves à faire preuve d'un niveau de raisonnement qui va au-delà de la transmission de connaissances et de la simple mémorisation des faits. Au fur et à mesure que les élèves développent et approfondissent leur compréhension, ils peuvent utiliser les concepts pour innover, relever des défis et résoudre des problèmes¹.

Vous trouverez à la page 12 de l'agenda de votre enfant les 16 concepts clés qui sont explorés tout au long de son parcours à l'EEI. Les élèves de la 5^e secondaire démontreront leur compréhension conceptuelle lors des évaluations électroniques au mois de mai. Cumulées à d'autres conditions, ces évaluations rigoureuses permettent la délivrance du certificat du PEI de l'IB.


Geneviève Dubuc | Coordonnatrice du PEI

Fondation Jean-Louis Tassé

Chaque année la Fondation Jean-Louis Tassé tient à souligner de façon particulière la distinction d'élèves qui se sont illustrés soit par leurs résultats scolaires, par leur persévérance ou par leur engagement.

Les élèves, Antonin Gilbert, Vivane Decelles et Cloé Graveline ont été sélectionnés pour recevoir cette mention. Ils ont eu le plaisir d'assister à la partie de hockey des Canadiens de Montréal du dimanche 2 février 2020.

Ils étaient accompagnés de Monsieur Vincent Létourneau, enseignant de 5e secondaire.

Félicitations et nous vous encourageons à continuer de vous dépasser comme vous le faites.



De gauche à droite : M. Vincent Létourneau, Cloé Graveline, Viviane Decelles et Antonin Gilbert

¹ Tiré de OBI, le programme d'éducation intermédiaire: des principes à la pratique, Royaume-Uni, Organisation du Baccalauréat international, septembre 2017

18e législature du Parlement des jeunes

Quatre élèves de l'École d'éducation internationale de McMasterville ont participé à la 18^e législature du Parlement des jeunes à l'Assemblée nationale du Québec du 22 au 24 janvier dernier. Cette activité annuelle de simulation parlementaire permet aux jeunes des écoles secondaires de s'initier au travail de députés en explorant toutes les étapes législatives de l'adoption de projets de loi, du dépôt officiel du projet à l'adoption du projet de loi en passant par l'étude en commission parlementaire et ce sur les lieux même où s'exerce notre démocratie. C'est une expérience enrichissante qu'ont vécus ces élèves de notre école.



De gauche à droite : Raymond Bédard, enseignant en histoire 4e sec, Gabrielle Papillon, Émilie Corneau, Daniel Clavette et Philippe Dalmau.



**SECON
DAIRE
EN
SPEC
TACLE**

**ÉCOLE D'ÉDUCATION
INTERNATIONALE
MCMASTERVILLE**

La finale régionale de **Secondaire en spectacle**,
mettant en vedette des jeunes sélectionnés en auditions,
a lieu le :

20 février 2020 à 19 heures.

Sept jurés auront le privilège de sélectionner les trois numéros
qui se rendront à la finale régionale du vendredi 3 avril.

Nous vous présentons les performances de :

- Myriam Ouellet
- Vivianne Baril
- Susan Gong
- Simon Larouche
- Louka Coulombe
- Khadija Ouguedir
 - Nina Galay
- Amélia-Henriette Stefanescu
 - Camille Gonzalez
- Suzana Quintero Munoz
- Salomé Quintero Munoz
 - Ludovic Kardos
 - Rose Forlini-Chalifoux
- Frédérique Cloutier-Bouchard
- Annabelle Cloutier-Bouchard
 - Léa Bergeron
 - Élie Paquet
 - Catherine Grégoire

Veuillez suivre les instructions pour acheter et réserver vos places.
Les billets sont en vente en ligne [ICI](#) dès maintenant !!!

t:\4. beloeil\eei\echanges_admin\echange_sec_g\mes documents\scribe\2019-2020\scribe_février_2020.docx